

Ils inventent une vie tous ensemble Juppé, Feltesse et Mamère : ils en redemandent

Publié par ISABELLE CASTÉRA

La loi Alur, qui prône l'habitat participatif, a été votée. Dans l'agglomération, des associations ont déjà des projets. Le point.



Ici à gauche, les LSud, qui se réunissent régulièrement à Bordeaux, rue Mouneyra avec leurs enfants afin de consolider leur projet. En haut à droite, il y a six ans, HNord, sur un terrain convoité et en bas, les Boboyakas du côté de Bègles. © Photo Photo Stéphane LarTigue et archives « Sud Ouest »



De doux rêveurs, de gentils dingos, ils ont basculé du côté de la raison. « On rentre dans le réel », s'étonne Anne Deloule. Depuis huit ans, elle rêvait avec son association HNord d'un mode de vie différent, un habitat coopératif, collectif, autogéré, loin de toute spéculation. Même constat pour Raoul Toesca et les Boboyakas, idem pour les LSud, avec qui Chloé Lirand bouillonne d'impatience. On y vient...

LSud est la dernière née, elle a pris pied du côté de Saint-Augustin à Bordeaux. Une vingtaine de familles désireuses de vivre autrement leur vie, dans leur ville. Plus ensemble, retrouver un goût du partage, de l'échange. Ils veulent réinventer la notion de village, pas comme des bobos individualistes, mais comme des gens sensibles et engagés. La loi Alur, récemment votée, a mis en place un statut juridique favorisant l'habitat participatif. « Aujourd'hui, je vis en location, commence Chloé Lirand. Nous avons posé notre dévolu sur le site de la clinique du Tondu, laquelle doit déménager à Belcier. Un terrain nous intéresse. Dans notre projet, nous deviendrions tous propriétaires collectivement d'un immeuble, en terme de parts sociales dans la société coopérative d'habitants. Cela nous donnerait un droit d'usage, mais pas celui de revendre ou de faire de la spéculation. Il y aurait des espaces privés et des espaces collectifs à gérer tous ensemble. »

« Vieillir ensemble ». Raoul Toesca et les Boboyakas visent un terrain du côté de Bègles. Ils sont une douzaine de personnes, qui souhaitent envisager leur grand âge, loin de tout ce que la société d'aujourd'hui propose. Communautaire, autogéré et forcément chaleureux. « On envisage 40 logements environ, des lieux individuels et du collectif, avec des espaces ateliers, un bistrot-épicerie, un commerce. Il faudra continuer à faire vivre nos compétences. Mais nous sommes désormais entendus par les élus, ça les séduit, mais nous voulons porter le projet. Le tenir de A à Z. Ce n'est pas forcément leur choix... »

« Initiative citoyenne »

HNord. Les plus anciens dans l'agglomération. Anne Deloule admet qu'un terrain est en négociation avec la CUB, Domofrance et un privé. Entre les Chartrons et Bacalan à Bordeaux. « Au début, nous étions des enquiquineurs, dit-elle. Notre projet est en concurrence avec des promoteurs, des gros portemonnaie. On propose autre chose que la pensée unique sur le foncier. Alors oui on plaît. Initiative citoyenne, paix sociale assurée, on répond à des critères environnementaux, puisqu'on fera tous de l'écologie par choix idéologique, depuis l'architecture de nos bâtiments, jusqu'à nos modes de vie. »

Voilà venue Treenity. Hubert Tortes Saint-James. À l'origine d'un collectif à Bordeaux, pour un projet de résidence coopérative. Lui rêve d'un lieu à partager entre seniors, familles monoparentales, jeunes. Du soutien pour les plus fragiles. Là encore, les élus, CUB, mairies sont dans le coup. L'initiative est en construction, mais rien n'est encore figé dans le marbre. Citoyens en quête de mieux-vivre, d'innovation, ils sont minoritaires, mais ne lâchent pas l'affaire. Les habitudes de vie ont la peau dure.

CE QUE DIT LA LOI ALUR

Le projet de loi Alur (accès au logement et un urbanisme rénové) a été voté en première lecture au Sénat en octobre 2013, après son adoption par l'Assemblée nationale. Il est prévu de créer de nouvelles formes d'accès au logement par l'habitat participatif. La loi prévoit de créer deux statuts, une société coopérative d'habitants et une société d'autopromotion. L'habitat participatif est une « démarche citoyenne qui permet aux personnes de s'associer, afin de participer à la définition et la conception d'un lieu destiné à un usage commun, de construire, d'acquérir et assurer la gestion... »